

FORMATION PRÉSIDENT DE LA CSSCT (COMITÉ SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL) / RÉF CSE-PRES

Connaître son rôle et ses responsabilités.

OBJECTIF

Maîtriser le rôle, le fonctionnement et les moyens dont dispose le CHSCT et son président. Repérer et évaluer les dysfonctionnements dans l'entreprise et éventuellement dans le CHSCT.

CONTENU

Introduction (maîtriser ses responsabilités)

Pourquoi la sécurité du travail dans l'entreprise est elle nécessaire ?

Le déclenchement de l'AT et les principes de prévention

Les responsabilités de chef d'établissement en matière de sécurité au travail

Les responsabilités des salariés en matière de sécurité au travail

L'obligation de manager la sécurité du travail

Rôle du CHSCT en matière de prévention

Quand intervient-il ?

Dangers graves et imminents, accidents et incidents

Les missions permanentes et occasionnelles

Les moyens dont dispose le CHSCT

Informations, rapports, enquêtes

Recours aux experts, moyens matériels

Les réunions du CHSCT

Convocation, ordre du jour, périodicité, délibérations

Les rapports du CHSCT

Avec CE et les DP

Avec l'Inspection du travail, service prévention

La dynamique de la prévention

Les relations CHSCT, direction, encadrement, salariés

La dualité sécurité/production

Le rôle du président de CHSCT

Représentations en matière de sécurité et logiques de prévention

Besoins d'analyse et recensement des sources de danger

Le traitement et l'interprétation des indicateurs

L'exploitation des informations recueillies

TYPE DE FORMATION :

Intra et Inter

COMPÉTENCES :

Techniques, Organisationnelles, Relationnelles

PUBLIC :

Président de CHSCT.

PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION :

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Echanges d'expérience. Cours théoriques. Des études de cas préparées par les participants sont étudiées avec mise en pratique.

DURÉE :

7h

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

8

VALIDATION :

Attestation de formation

PRIX :

VILLE(S) ET DATE(S) :

Consulter notre site Internet

Le délit d'entrave

Quand et comment : conséquences pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Test théorique des connaissances acquises et/ou évaluation pratique

FORMATRICE - FORMATEUR : Intervenant spécialisé en santé et sécurité au travail, expert des systèmes de management de la santé au travail

ACCESSIBILITÉ : Formation en présentielle dans des locaux ADCA ou locaux clients

Formation disponible en VISIO FORMATION. 100% FOAD (nous contacter)

Voir livret d'accessibilité pour tous ADCA GFP

style="color: rgb(255, 140, 0);">DÉLAI D'ACCÈS : Cette formation est accessible en continue.

Contactez-nous pour mettre en place un calendrier adapté à votre besoin.

Pour nous écrire directement cliquez ici :

forma@adca-gfp.fr